

Conseil de quartier du Centre-ville

Mardi 3 novembre 2015

Principaux points évoqués

1/ Point sur le déploiement de la fibre optique

Contrairement à ce qui vous a été annoncé, les pouvoirs publics n'ont pas refusé le déploiement de la FTTH mais le retard pris est du fait du cablo-opérateur SFR-Numéricable.

Au préalable, il faut savoir que le déploiement de la fibre optique sur nos villes est attaché à un appel à manifestation d'intentions d'investissements. En Essonne, deux opérateurs y ont répondu et dans ce cadre SFR s'est déclaré primo-investisseur sur 32 communes dont Viry-Chatillon.

Mais la fusion SFR Numéricable a freiné les investissements. C'est pourquoi l'ARCEP, le 30 octobre 2014, dans son autorisation de fusion a envisagé une éventuelle reprise des zones AMII par Orange et autorisé des négociations allant dans ce sens entre les deux opérateurs.

Au mois de juillet dernier, l'ARCEP a constaté l'échec de ces négociations et a levé l'exclusivité dont bénéficiait SFR-Numéricable, permettant ainsi à Orange le possible déploiement de la FTTH dans les 32 communes dévolues à SFR.

C'est pourquoi le Maire va dans un premier temps recevoir le représentant de SFR afin de l'auditionner sur ses intentions et étudier selon la réponse de SFR de saisir Orange.

2/ Information sur l'Eglise Saint-Denis et sur le Lavoir

Eglise Saint-Denis

Les appareils de mesure installés sur l'Eglise et sur les murs au pourtour (janvier 2015), permettent de détecter des mouvements ou tassements par comparaison aux relevés d'origine (janvier)

Lors de ces premières mesures, on note que les fondations subissent des contraintes dues à l'instabilité du terrain très argileux.

En reprenant les mesures des campagnes de mars et de juin 2015, les tassements montrent une instabilité de la structure à l'angle Nord Ouest de l'Eglise (côté mur mitoyen terrain clinique).

Cependant, il faudra reprendre également des mesures à l'intérieur de l'église pour un suivi des fissures, de la géométrie des voutes et vérifier les tassements des piliers et des murs intérieurs. On note la présence d'anciennes reprises d'enduits à l'intérieur de l'Eglise.

La prochaine campagne aura lieu en janvier 2016, nous aurons ainsi une année complète comprenant les variations météorologiques également. Elle permettra de confirmer ou d'infirmer les tendances détectées dans l'inclinaison de ces façades puis d'effectuer une analyse sur l'ensemble de l'année de suivi.

En cas de besoin, nous pourrions continuer les campagnes de mesures, sur 2016

L'étude sera remise au premier trimestre 2016 et comportera un protocole chiffré d'intervention. Les travaux seraient à envisager, si possible, dès 2016.

Pas de réouverture prévue avant 2017 selon la durée des travaux et suivi d'études.

Le Lavoir

La ville de Viry-Chatillon envisage de rénover la couverture du lavoir situé rue Horace de Choiseul.

Ce lavoir n'est pas classé, mais se situe dans le périmètre de l'Eglise Saint Denis, elle-même classée au titre des Monuments historiques.

Actuellement, le lavoir est couvert en petites tuiles plates et recouvert d'une épaisse couche de mousse.

Cette création de mousse est due à un manque de pente pour une couverture en tuiles plates.

Il a été proposé à l'architecte des Bâtiments de France, de changer le type de couverture et de recouvrir le lavoir en zinc naturel avec couvre joint, afin qu'il retrouve sa couverture d'origine (1920)

L'Architecte des Bâtiments de France a donné son accord.

La commande à l'entreprise est passée pour un montant de 13 273 €

Travaux, sous réserve de la météo, avant la fin de l'année 2015

3/ Présentation de la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme

Les orientations générales du PLU :

- Assurer la pérennité des pôles d'activités et de leur attractivité et encourager le dynamisme économique et commercial, générateur d'emplois,

- Anticiper et créer les conditions d'un développement des transports en commun et des différents modes de déplacement sur la ville,
- Préserver le patrimoine architectural et paysager,
- Favoriser les espaces récréatifs et de loisirs,
- Préserver et mettre en valeur le patrimoine historique,
- Favoriser un développement harmonieux de la ville respectueux de la qualité paysagère sur l'ensemble du territoire communal,
- Valoriser le cadre de vie et répondre aux besoins des Castelvirois,

La procédure va suivre le calendrier suivant :

- 15/10/2015 délibération du conseil municipal prescrivant la révision du PLU
- Septembre 2015 à décembre 2015 études du PLU
- Décembre 2015 débat au sein du Conseil Municipal
- Septembre 2016 arrêt du projet de PLU
- Février 2017 enquête publique sur le projet de PLU
- Avril 2017 rapport du commissaire enquêteur
- Septembre 2017 approbation du PLU

Les modalités de concertation qui doivent être maintenues tout au long de la procédure : à savoir un espace dédié d'échange et de concertation sur le site internet de la ville tout au long de la procédure, des réunions publiques et conseils de quartier, une diffusion de documents de présentation du projet, et la mise à disposition d'un registre d'observation en mairie (service de l'urbanisme) et sur le site internet de la ville.

Dates de concertations

- Réunions publiques: 29 octobre 2015 : présentation de la démarche et 27 novembre 2015 : présentation des objectifs
- Conseils de quartier: 03 novembre 2015 centre ville, 16 novembre 2015 coteaux de l'Orge, 17 novembre 2015 Plateau, 30 novembre 2015 Châtillon, 03 décembre 2015 Port aviation
- Registre de concertation ouvert au service urbanisme depuis le 16 octobre 2015.

Par ailleurs, un atelier d'urbanisme réunissant élus, habitants et acteurs de la cité va être mis en place pour jouer un rôle actif dans le processus d'élaboration concerté du PLU. Cette instance devrait pouvoir être mise en place en janvier.

4/ Tour d'horizon des préoccupations des habitants dans le quartier

- la collecte des déchets après la dissolution de la CALE ne sera pas perturbée puisque le marché de collecte passera avec le prestataire court jusqu'en 2017
- La collecte des végétaux en maisons individuelles s'arrête le mardi 15 décembre après-midi 2015. De nouvelles fréquences : les mardi 10, 17, 24 Novembre 2015, les mardi 1er, 8 et 15 décembre 2015.
- Désormais 25 bornes textiles sont à la disposition des Castelvirois pour donner une deuxième vie à leurs vêtements et textiles de toutes sortes.
- Ancienne Station essence rue Francoeur : pas de projet immobilier prévu, car d'importants problèmes de pollution. Dépollution estimée à 40 000€
- Parking Noguès : d'importante quantité de détritiques sous les thuyas. Une réflexion va s'engager sur le devenir de ces végétaux
- Réflexion sur la mise en sens unique de l'avenue de la République avec les riverains va être engagée afin de résorber les problèmes de circulation à travers un groupe de travail. (Les personnes intéressées se sont inscrites en fin de réunion)
- Avenue de la République pas d'éclairage public sur la portion située entre la place René Coty et la rue Victor Hugo
- Demande s'il est possible de supprimer une place de stationnement à la station de taxi rue Henri Barbusse à hauteur du 27, qui n'est pas utilisé par les taxis afin de faciliter la sortie du bateau

Pour tout contact : conseils.quartier@viry-chatillon.fr

